



Ville de MARCK

SEANCE

06 MARS 2023

OBJET :

EDUCATION
JEUNESSE

SUBVENTION
EXCEPTIONNELLE
ECOLE AEROPORT

PROJET PONEY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-trois, le lundi 06 mars, à dix-huit heures et trente minutes, les membres du Conseil Municipal de MARCK proclamés par le Bureau Électoral, à la suite des opérations du 15 mars 2020 et du 24 mai 2020, se sont réunis sur la convocation qui leur a été adressée conformément aux articles L. 2121-10 à L. 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, sous la présidence de Madame NOËL Corinne, Maire.

Étaient Présents Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux :

NOËL Corinne, LEFEBVRE Raymond, DUMONT-DESEIGNE Véronique, MARTIN Fabrice, LOUCHEZ Laurence, TACCOEN Jean-Michel, WILLAUME Quentin, MERCIER Sabrina, PILLE Robert, LOUVET Dimitri, CARBONNIER Thérèse, FIOLET Evelyne, MASSON Tony, DUMONT Pierre-Henri, LAVIEVILLE Marie-Lyne, MAGNIER Renée, BRANCQUART Christopher, DESORT Annie, FUZELIER Patrick, VAUTIER Monique, WASSELIN Jean-Guy, BUTEZ Philippe, BOUCHEL William, LEDET Jean-Paul.

Étaient excusés :

MILLIEN Sophie	(Pouvoir Thérèse CARBONNIER)
LENGLIN Daniel	(Pouvoir Fabrice MARTIN)
BRANLY Sandrine	(Pouvoir Raymond LEFEBVRE)
GEISLER Maryse	(Pouvoir Laurence LOUCHEZ)
JOSSIEN Claude	(Pouvoir Jean-Michel TACCOEN)
VANDEWALLE Julie	(Pouvoir Corinne NOEL)
HUGOT Léa	(Pouvoir Sabrina MERCIER)
BOUCHEL Céline	(Pouvoir William BOUCHEL)
PERON Laurent	

Secrétaire de Séance : Christopher BRANCQUART



2023-03-10

La séance ouverte, Madame le Maire expose au conseil municipal que les enseignants de CP de l'école élémentaire de l'Aéroport ont le projet de faire découvrir l'équitation à leurs élèves en les emmenant au poney club Jules Verne à Marck.

En effet, des écoles du département fréquentent des centres équestres pour découvrir l'équitation dans le cadre scolaire, les programmes les invitant à organiser l'EPS en exploitant les ressources locales.



Madame le Maire propose d'accorder une subvention exceptionnelle de 1 000 € à la coopérative de l'école primaire de l'Aéroport afin de participer au financement de ce projet.

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL MUNICIPAL, A L'UNANIMITE,

DECIDE de verser une subvention exceptionnelle de 1 000 € à la coopérative de l'école primaire de l'Aéroport sur présentation de justificatifs.

AUTORISE Madame le Maire à signer toutes pièces nécessaires.

(Suivent les signatures)
Pour extrait conforme,
Le Maire,



Accusé de réception en préfecture
062-216205484-20230306-2023-03-10-DE
Date de télétransmission : 08/03/2023
Date de réception préfecture : 08/03/2023



Publié le :

10/03/23

Notifié le :

[Signature]



Ville de MARCK

SEANCE

06 MARS 2023

OBJET :

EDUCATION
JEUNESSE

MOTION CONTRE LA
FERMETURE D'UNE
CLASSE A L'ECOLE
ELEMENTAIRE DU
MOULIN

2023-03-11

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-trois, le lundi 06 mars, à dix-huit heures et trente minutes, les membres du Conseil Municipal de MARCK proclamés par le Bureau Électoral, à la suite des opérations du 15 mars 2020 et du 24 mai 2020, se sont réunis sur la convocation qui leur a été adressée conformément aux articles L. 2121-10 à L. 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, sous la présidence de Madame NOËL Corinne, Maire.

Étaient Présents Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux :

NOËL Corinne, LEFEBVRE Raymond, DUMONT-DESEIGNE Véronique, MARTIN Fabrice, LOUCHEZ Laurence, TACCOEN Jean-Michel, WILLAUME Quentin, MERCIER Sabrina, PILLE Robert, LOUVET Dimitri, CARBONNIER Thérèse, FIOLET Evelyne, MASSON Tony, DUMONT Pierre-Henri, LAVIEVILLE Marie-Lyne, MAGNIER Renée, BRANCQUART Christopher, DESORT Annie, FUZELIER Patrick, VAUTIER Monique, WASSELIN Jean-Guy, BUTEZ Philippe, BOUCHEL William, LEDET Jean-Paul.

Étaient excusés :

MILLIEN Sophie	(Pouvoir Thérèse CARBONNIER)
LENGLIN Daniel	(Pouvoir Fabrice MARTIN)
BRANLY Sandrine	(Pouvoir Raymond LEFEBVRE)
GEISLER Maryse	(Pouvoir Laurence LOUCHEZ)
JOSSIEN Claude	(Pouvoir Jean-Michel TACCOEN)
VANDEWALLE Julie	(Pouvoir Corinne NOËL)
HUGOT Léa	(Pouvoir Sabrina MERCIER)
BOUCHEL Céline	(Pouvoir William BOUCHEL)
PERON Laurent	

Secrétaire de Séance : Christopher BRANCQUART



Madame le Maire expose que Monsieur le Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale du Pas-de-Calais l'a informée de sa décision de supprimer un poste à l'école élémentaire du Moulin à la rentrée 2023/2024.

Vu les dispositions de l'article L.2121-29 du CGCT,

Considérant que la commune de Marck compte près de 11 000 habitants avec une extension prochaine de son urbanisation au nord de son territoire,



Considérant que cette extension se traduira par la création de logements près de l'avenue de Verdun avec l'arrivée de plus de 100 habitations pouvant loger de nouvelles familles avec enfants,

Considérant la nécessité de maintenir sur la commune un service public de l'enseignement de bonne qualité,

Considérant qu'il est indispensable de maintenir un suivi pédagogique et un encadrement qui garantissent aux enfants scolarisés les acquisitions fondamentales et l'égalité des chances,

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL MUNICIPAL, A L'UNANIMITE,

REJETTE cette décision,

DEMANDE son annulation.

(Suivent les signatures)
Pour extrait conforme,
Le Maire,



Accusé de réception en préfecture
062-216205484-20230306-2023-03-11-DE
Date de télétransmission : 08/03/2023
Date de réception préfecture : 08/03/2023



Publié le : 10/03/23
Notifié le :

A large, stylized handwritten signature in black ink, likely belonging to the Mayor, written over the 'Notifié le :' field.